

AFFAIRE N° 4. - Demande d'intérêts moratoires présentée par  
M. MOUTOUSSAMY Carpin, propriétaire à la Rivière des Pluies

Le Maire donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Par sa lettre en date du 9 Juin 1966, M. MOUTOUSSAMY Carpin, propriétaire à la Rivière des Pluies, sollicite l'attribution d'intérêts moratoires sur le montant de la vente d'un terrain à la Commune de SAINT-DENIS qui a eu lieu en Décembre 1963.

Cette vente a été décidée par le Conseil suivant délibération en date du 24 Avril 1962, approuvée le 25 Juillet 1962.

Faute d'argent, le mandatement de la dépense n'a pu avoir lieu que le 4 Janvier 1963.

Interrogé sur le point de savoir si satisfaction pouvait être donnée à M. MOUTOUSSAMY, M. le Receveur Percepteur m'a fait savoir que la demande de l'intéressé était hors délai et qu'il aurait fallu qu'il réclame des intérêts moratoires au moment du mandatement du prix de vente de son terrain.

Mesdames et Messieurs, je vous prie de me faire connaître votre avis à ce sujet./.

Le Conseil, à l'unanimité, rejète la demande présentée par M. MOUTOUSSAMY Carpin.

*Vu*  
Saint-Denis le 15 Septembre 1966  
pour le Préfet,  
Le Secrétaire Général,  
Signé : J. Luchard.